

Assistant Enseignant artistique Dumiste

Offre n° O059260507001307

Publiée le 07/05/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE HAUBOURDIN

Lieu de travail : 11 rue Sadi Carnot, Haubourdin (Nord (59))

Poste à pourvoir le : 01/09/2026

Date limite de candidature : 06/06/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative > Affaires administratives

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Assistant ou assistante de direction](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 20h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

POSTE A 20h/semaine

- Établir les demandes d'autorisation de sortie pour manifestation musicale à l'intention des parents ;
- Vérifier les listes d'élèves, les absences et remonter les informations au directeur ;
- Planifier ses cours pour une année scolaire ;
- Être membre du jury des examens de formation musicale de l'école de musique ;
- Endosser le rôle de responsable lors des sorties éventuelles ;
- Transmettre au directeur les besoins éventuels en matériel ;
- Fixer des objectifs pédagogiques aux élèves ;
- Accueillir les nouveaux élèves en début d'année ;
- Mettre en pratique les consignes données par le directeur.

Missions / conditions d'exercice :

Interventions en milieu scolaire (13h/semaine) :

-Concevoir et mettre en œuvre les projets d'éducation musicale en lien avec les équipes pédagogiques des écoles.

Enseigner au sein de l'école de musique (7h/semaine) :

- Encadrer les chorales enfants et adolescents/adultes ;
- Être en charge de l'éveil musical auprès des enfants de 4 à 6 ans avec le jardin musical, l'éveil musical et l'initiation musicale avec la mise en place de parcours découverte instrumentale ;
- Participer à la vie artistique et pédagogique de la structure (concerts, projets transversaux, réunions pédagogiques) ;
- Contribuer au développement des actions culturelles en direction des publics scolaires et extrascolaires.

Profils recherchés :

Formation(s) :

- Titulaire du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant).
- Expérience en milieu scolaire appréciée.

Compétences professionnelles et personnelles :

- Faire preuve de diplomatie et de disponibilité ;
- Faire preuve de beaucoup de patience et de pédagogie ;
- Avoir le souci de l'image de la collectivité ;
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves : aspect loisirs mis en avant et non pas la rigueur de l'enseignement ;
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves ;
- Être capable de coordonner ses programmes avec les autres enseignants et avec le programme d'établissement ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- S'informer des nouvelles méthodes susceptibles « d'accrocher » d'avantage les élèves ;
- Conduire des projets artistiques et éducatifs.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0320440290

Informations complémentaires :

Pour postuler, veuillez transmettre votre CV ainsi qu'une lettre de motivation, par mail sur le site : emploi-territorial.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o059260507001307-assistant-enseignant-artistique-dumiste>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.